

AUJOURD'HUI

Conférence-débat avec Jean-Paul Delevoye à Carvin ▶ Consacrée à la vie citoyenne et la démocratie participative, salle des fêtes, 18 heures, en présence de l'ancien médiateur de la République. ■

BONJOUR ▶ Un buffet tout simple

Le dossier régional de notre édition d'hier était consacré aux cérémonies municipales de vœux à la population et aux éventuelles réductions de voilure, crise oblige. À Courrières, la question ne se pose pas. Que la conjoncture soit à l'opu-

lence ou à la compression des dépenses, les cérémonies s'accompagnent d'un buffet les plus spartiates : cacahuètes, biscuits apéritifs, pour la boisson du crémant. Pas la peine de chercher les pains surprises ou les petits fours au saumon.

Cette conception modeste a toujours eu cours, assure le maire. La population n'attache visiblement pas d'importance à ces considérations gastronomiques puisqu'hier, comme toujours, le centre culturel avait fait le plein. ■ C. L. C.

PENSEZ-Y

Elliott Murphy à l'Escapade ▶ Le chanteur de rock/folk américain se produira samedi 28 janvier, à 20 h 30 à Hénin-Beaumont, le même soir que Frank Michael mais pas pour le même public. 10 et 8 €. ■

LE VISAGE DE L'ACTUALITÉ | HÉLÈNE DESPLANQUES | RÉALISATRICE DE DOCUMENTAIRES

« Liquidation totale 2 » : la bataille des ex-Samsonite aura-t-elle une suite ?

Elle est toujours là, la caméra sur l'épaule. Hélène Desplanques, la réalisatrice du documentaire « Liquidation totale », ne lâche pas les ex-Samsonite. Et pour cause. Elle a obtenu une subvention pour peut-être écrire la suite de l'histoire des ouvrières héninoises. Le premier volet évoquait leurs licenciements et leurs victoires judiciaires aux prud'hommes, aux tribunaux de grande instance et face à leurs « patrons-voyous ». Le deuxième volet devrait avoir pour décor les États-Unis.

PAR ANNE-CLAIRE GUILAIN
henin@info-artois.fr

La dernière scène de « Liquidation totale » ? La remise des chèques obtenus devant les prud'hommes par l'avocat Fiodor Rilov à presque tous les ex-salariés de Samsonite. Avant cela, Hélène Desplanques s'était attelée à décortiquer l'histoire complexe de ces ouvrières héninoises de la bagagerie mondiale. Ces hommes mais surtout ces femmes, travaillant pour Samsonite qui se sont vues « cédées » à une holding, puis « virées » 18 mois plus tard, et qui sont devenues des symboles de résistance, de lutte, face à un système financier qui oublie l'humain au profit des bénéfices. Mais l'humain, dans cette histoire, avait décidé « d'aller jusqu'au bout »...

« Il y a un côté improbable »

Alors évidemment, Hélène Desplanques aussi. S'arrêter sur cette remise de chèques était un non-sens alors que la bataille judiciaire continue. Et aura sans doute pour décor les États-Unis et plus précisément la cour de justice de Boston, où les ex-salariés ont déposé un dossier pour attaquer directeur Bain Capital, actionnaire majoritaire de Samsonite à l'époque. Bref David contre Goliath, le pot de terre contre le pot de fer, le Petit-Poucet contre le grand ogre mangeur d'enfants... un sujet éminemment cinématographique s'il en est ! Alors Hélène a décidé de ne pas écrire le mot fin à sa collaboration



Hélène Desplanques a déjà tourné quelques images aux États-Unis.

« Pas question de faire un film genre "les Chtis en vacances aux États-Unis". Il y a un vrai enjeu ! »

avec les acteurs de cette bataille judiciaire. Elle a fait appel au CRAV (Centre régional audio-visuel) qui lui a accordé une aide à l'écriture après avoir visionné les premiers éléments recueillis par la réalisatrice. « Je suis allée à New York. J'ai interviewé leur premier avocat, M^e Rosabianca (désormais l'avocat américain des ex-Samsonite est M^e Segal). J'ai aussi assisté à des audiences au tribunal civil pour imaginer les ouvrières là-dedans, dans

cette ambiance particulière. J'ai fait des images de Manhattan, de Wall-street pour montrer le décor. J'ai aussi rencontré un économiste de Columbia, Thomas Philippon qui a trouvé que c'était une très bonne illustration des responsabilités dans la crise de 2009. Il a constaté que très peu de représentants du monde des affaires, des entreprises, des actionnaires n'ont été jugés suite aux malversations ou en tout cas aux choses pas très éthiques qui ont été faites pendant cette période-là. »

Un deuxième volet clairement tourné donc vers les États-Unis... mais pas uniquement. « Il y a peu, je suis revenue à Rouvroy où se tenait une assemblée générale des Ac-Samsonite. Et là, ça m'a sauté aux

yeux. J'avais les images de mon voyage dans la tête, et puis, à travers la vitre, je voyais des jeunes footballeurs de 12 ans qui jouaient pendant que les salariés étaient en train de discuter de leur voyage à New York alors que leur entreprise a fermé depuis déjà 5 ans. Il y a un côté tellement improbable, c'est super fort... »

Choc des cultures

Alors ce choc des cultures, Hélène Desplanques savoure déjà de le filmer. « C'est un peu le plaisir que je me réserve de les voir, là, sur les grands boulevards américains, dans les tribunaux. Je veux voir ce que ça va provoquer chez elles, dans leurs yeux ! » Car des liens forts se sont noués entre les ex-salariés et la réa-



Les mêmes « héros » que le premier volet, un autre décor ?

« S'il n'y a pas de procès aux États-Unis, il n'y a pas de film. C'est une évidence ! »

lisatrice. « Je les suis depuis cinq ans quand même. Il y a une confiance, une connivence qui s'est créée entre nous, qui donne une liberté de parole rare dans le monde des documentaristes ».

Mais loin d'elle l'idée de filmer des vacances de Ch'tis aux States... « C'est vrai que le décor est exotique, mais il y a un vrai enjeu moral. C'est un très beau projet à la fois humain et cinématographique. et puis la situation économique et sociale a évolué dans le monde. Les ex-Samsonite sont devenus un symbole de défense des valeurs de résistance, d'opiniâtreté qui résonne avec l'air du temps. Je vous rappelle que c'est à New York que sont installés les "Indignés", ça joue pour le film et peut-être pour la justice américaine. »

Seul problème : pas sûr encore que les Américains jugent l'affaire. « Non, s'il n'y a pas de procès aux États-Unis, il n'y a pas de film. C'est une évidence ! » Alors l'avenir pour Hélène et pour les salariés, est suspendu aux lèvres d'un juge de Boston, qui devrait donner sa décision très prochainement. ■